

# Commune d'Arthonnay

## Compte rendu réunion du conseil municipal en date du 29 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf avril à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire

Présents : Mmes PRIGNOT Michèle, LOMBARD Emilie, ROUSSEAU Noémie, Mrs VAN DEN BROECK Alain , LEONARD Jean – Claude, BOSVIEUX Jean, CHATELAIN Jean Pierre, CERVEAU Gilles, VERITA Jean Luc.

Absent : Mr LEJAY Jacky

Secrétaire de séance : ROUSSEAU Noémie

Le conseil municipal après avoir entendu le compte rendu du 10 avril 2014 et l'annexe des commissions, deux modifications sont apportées

Mr BOISVIEUX Jean à la commission communication

Mr LEONARD Jean Claude à la commission en plus des membres déjà nommés.

### **Délibération du vote des taxes :**

Après avoir examiné l'état 1259, la commission a déjà constaté que les bases prévisionnelles 2014 ont peu évolué vis-à-vis de 2013.

Nous rappelons les taux suivants :

Taux de la taxe habitation : 15.06 %	base : 173600 €	produit attendu : 26 144 €
Taux de taxe foncière (bâti) : 11.11 %	base : 113100 €	produit attendu : 12 565 €
Taxe foncière (non bâti) 29.54 %	base : 51400 €	produit attendu : 15 184 €
CFE : 18.17 %	base : 5 500 €	produit attendu : 999 €

Produit total attendu : **54 892 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales

Par contre les contribuables verront leurs impôts augmenter, mais cette augmentation viendra de l'augmentation des taux de la communauté de communes.

### **Délibération affectation du résultat de fonctionnement de 2013 :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2013 comme suit :

- En report en section de fonctionnement : + 163921.58 €
- En report en section d'investissement : + 55 645.13 €

### **Délégués au Syndicat de transports scolaires de Chaource :**

Il est nécessaire de procéder au vote afin d'élire :

Deux délégués titulaires :

Mme LOMBARD Michèle, Mme PRIGNOT Michèle

Deux délégués suppléants :

Mme ROUSSEAU Josiane, Mr VERITA Jean Luc

### **Délibération amortissement des logiciels :**

Vu l'acquisition de nouveaux logiciels, après en avoir délibéré, le conseil municipal de pratiquer l'amortissement de ces logiciels sur deux ans.

### **Vote du budget 2014 :**

Le budget de fonctionnement s'équilibre en section de fonctionnement à : 300 807.58 €

Les restes à réaliser en dépenses pour un montant total de 67 660 € sont repris sur le bp 2014.

En plus de ces restes à réaliser, il est prévu :

- de pose rampe sur le passage accès à mobilité réduite
- l'acquisition de mobilier de bureau et informatique
- finir l'aménagement de la plate forme des containers
- des travaux de sécurisation sur l'église
- la pose d'un miroir
- des travaux de voirie sur diverses routes
- des travaux pour péril

### **Tour de garde du bureau de vote pour l'élection du parlement européen :**

Le tableau sera annexe au présent compte rendu

### **Informations diverses :**

- Cérémonie du 8 mai – rendez vous à 11 heures place de la mairie – dépôt d'une gerbe au monument aux morts – vin d'honneur sera servi à la salle de l'école du bas
- Les pompes du lavoir sont à remplacer, un devis est demandé
- Un panneau « accès interdit » est posé sur l'éolienne
- Une demande de mise à disposition de la salle du haut pour diverses activités, le sujet sera discuté au niveau du CCAS, et une personne sera nommée responsable de cette mise à disposition.
- Un panneau de liège sera fixé sur le panneau d'affichage bois de Panfol afin de faciliter l'affichage.
- Le véhicule de la commune est en révision afin de pouvoir le passer au contrôle technique obligatoire.
- Mme le Maire donne lecture à son conseil municipal des courriers échangés avec Mr WALLET – architecte à propos de l'église. Un délai jusqu'à fin lui est demandé afin de pouvoir prendre position sur cette affaire.

La séance est levée à 21 heures 50

Le Maire

J. ROUSSEAU

